



Le village rassembleur

APPEL D'OFFRES

SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DES LOCAUX EN LIEN AVEC LA PATINOIRE ET LES LOISIRS (Poste contractuel non syndiqué)

Préambule :

- ✚ La Municipalité de Chute-Saint-Philippe souhaite offrir un endroit rassembleur pour les jeunes et moins jeunes désirant utiliser la patinoire extérieure ainsi que le local des loisirs.

Description sommaire des tâches pour ce poste :

- ✚ Sous l'autorité du responsable des loisirs, le contractant doit, entre autres:
 - ◆ Surveiller les lieux / locaux durant les heures d'ouverture d'une moyenne de 26 heures par semaine, du jeudi au dimanche. Durant les semaines de vacances aux fêtes et durant la semaine de relâche, les heures de surveillance devront être supérieures à la moyenne hebdomadaire, toutefois en respectant la moyenne d'heures allouées pour la saison. Ce qui équivaut à une moyenne de 400 heures pour la durée de la saison. (Voir horaire plus bas)
 - ◆ Entretien des lieux et locaux en lien avec les loisirs. Assurer une propreté quotidienne après chaque utilisation et/ou fermeture de la journée, telle que les planchers, comptoirs, toilettes, poubelles, et tout autre équipement et/ou infrastructure appartenant à la municipalité.

Qualifications requises :

- ◆ Avoir de l'intérêt pour les jeunes et pour les loisirs en général;
- ◆ Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et d'initiative;
- ◆ Présenter des aptitudes de communications et d'autorité envers les utilisateurs des locaux et des lieux;
- ◆ Cours de secouriste et/ou de gardien / gardienne avertie sera considéré comme un atout.

Rémunération :

- ◆ Le contractant est appelé à présenter un montant de type forfaitaire pour la saison 2026 - 2027 qui couvrira l'ensemble des exigences inscrites dans le présent appel d'offres;
- ◆ Une fois le contrat octroyé, la municipalité ne pourra être tenue responsable des heures et/ou travaux effectués en surplus.

Conditions particulières :

- ◆ Seule la vente par le contractant de produits tels que : café, chocolat chaud, boissons gazeuses, breuvage type jus, bouteille d'eau, friandise, chocolat, croustille est autorisée. La vente de produits tels que boisson alcoolisée et boisson de type énergétique sont interdites;
- ◆ Toutes autres activités que celles mentionnées au présent appel d'offres sont interdites sous peine de résiliation de contrat sans compensation.

Pour déposer sa candidature :

- ◆ Les appels d'offres doivent être retournés dans une enveloppe portant l'inscription « APPEL D'OFFRES POUR SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE » à l'attention de Madame Églantine Leclerc Vénuti;
 - Par la poste : 560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe, J0W 1A0
 - Ou
 - Par courriel : loisirs@chute-saint-philippe.ca
- ◆ Les appels d'offres devront être reçus au plus tard **le vendredi 13 novembre 2026**
- ◆ Pour toute information supplémentaire, contacter la soussignée par courriel : loisirs@chute-saint-philippe.ca ou par téléphone au 819-585-3397 poste 230.

↓ Exemple d'horaire à la page suivante



Le village rassembleur

Exemple d'horaire

≡ Patinoire municipale ≡ de Chute-Saint-Philippe

Horaire d'ouverture du local des loisirs ²⁰²⁵₂₀₂₆

Horaire régulier ≡ Lorsque la température le permet ≡

Lundis, mardis et mercredis: **Fermé**

Jeudis et vendredis: 17h00 à 20h

Samedis et dimanches: 10h à 20h

Horaire des fêtes ≡ 24 décembre au 7 janvier ≡

Tous les jours: 10h à 20h

24-31 décembre: 10h à 16h

25 décembre et 1^{er} janvier: **Fermé**

Horaire de la relâche ≡ 27 février au 8 mars ≡

Tous les jours: 11h à 19h